

**ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE  
GÉOGRAPHIE**

**Sujet :**

**Enseigner « La région, territoire de vie, territoire aménagé »  
en classe de première**

**I. Éléments de présentation de la situation professionnelle**

- **Document A** : Extraits du programme de première ES/L, B.O. spécial n°9 du 30 septembre 2010 (J.O. du 15 novembre 2012 pour les aménagements), et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel de géographie classe de première L-ES-S, Annette Ciattoni (dir.), Paris, Hatier, 2015, p. 48-49.
- **Document C** : Manuel de géographie, classe de première L-ES-S, Eric Janin (dir.), Paris, Nathan, 2015, p. 86-87.

**II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle**

- **Document D** : Stéphanie Beucher, Magali Reghezza, *La Géographie : pourquoi ? comment ? Objets et démarches de la Géographie d'aujourd'hui*, Paris, Hatier, 2005, p. 102-118.
- **Document E** : Jacques Levy répond aux questions de Pablo Aiquel, « Faire du découpage ne change pas le territoire », *La Gazette des communes*, 03 novembre 2017. [En ligne]

**Document A :** Extraits du programme de première ES/L, B.O. spécial n°9 du 30 septembre 2010 (J.O. du 15 novembre 2012 pour les aménagements), et de la fiche Eduscol.

### Extraits du programme

#### **Thème 1– Comprendre les territoires de proximité**

Question	Mise en œuvre
La région, territoire de vie, territoire aménagé	La région où est situé le lycée (étude de cas) La place et le rôle des régions en France et dans un autre pays européen.

### Extraits de la fiche Eduscol

La compréhension par les élèves du fonctionnement de leurs territoires proches est un enjeu majeur de l'enseignement de la géographie au lycée. L'étude de ce thème leur permet de décrypter l'organisation des espaces dans lesquels ils vivent, d'identifier les acteurs qui contribuent à les aménager et de cerner les enjeux des débats qui y ont lieu. Ce thème répond ainsi pleinement aux finalités civiques de l'enseignement de la géographie en faisant des élèves des observateurs attentifs du fonctionnement de leurs territoires et en les préparant à en devenir des acteurs éclairés.

#### **Problématique de la question**

Quelle est la place des régions dans la vie des Français ?

#### **Orientations pour la mise en œuvre**

Le programme invite à aborder la question à partir d'**une étude de cas** portant sur la région où est situé le lycée et d'**une entrée plus générale** consacrée à la place et au rôle des régions en France et dans un autre pays européen. [...]

L'étude de cas est ensuite mise en perspective par une étude plus large de la place des régions en France et une comparaison avec le cas d'un autre pays européen. Trois points principaux peuvent alors être envisagés :

- **Le découpage régional de la France** et les débats qu'il suscite ;
- **Les compétences des Régions françaises** en soulignant en particulier leur rôle en termes d'aménagement et leur implication dans des actions concrètes au service de la population contribuant ainsi à faire de l'espace régional un territoire de vie ;
- **Les spécificités de l'organisation régionale française par rapport à celle d'un autre pays européen.** Il peut être assez efficace pour montrer cela d'étudier un Etat dans lequel les régions ont une place plus importante qu'en France (ex. : Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Espagne). La présentation pourra alors mettre en valeur des différences de structuration institutionnelle, de poids socio-économique et de compétences des régions.

#### **Pièges à éviter dans la mise en œuvre**

- Présenter le fonctionnement régional sous l'angle purement institutionnel.
- Faire un historique de la décentralisation

« Voici l'une des notions essentielles, mais aussi des plus polysémiques, voire floues de la géographie » (G. Di Méo, 2003). La notion de région désigne, dans son acception la plus large, tout espace découpé et de ce fait repéré, objectivé. C'est une portion d'espace à laquelle les hommes donnent des limites et un contenu. Le terme est issu du latin *regio* qui signifie : pays, contrée, zone, territoire s'étendant autour d'une ville ou d'un lieu. De cette origine, la région tire deux significations complémentaires : celle de *regionis* (direction mais aussi ligne et limite) et celle de *regere* (régir, diriger) qui lui confère la dimension d'un espace politique.

Le mot région est donc employé, dans le langage courant, dans deux sens différents. D'une part, le terme est utilisé couramment pour désigner des portions plus ou moins grandes de territoire, qui possèdent des caractéristiques communes. Ainsi se constituent des régions climatiques, des régions agricoles, industrielles, ethniques, culturelles, religieuses. D'autre part, il désigne la région administrative dont la réalité économique, politique, fiscale, s'affirme chaque jour davantage. Le premier type de région serait « issu du seul jeu des effets géographiques » (Ph. Pinchemel, 1988), et de ce fait pourrait être considéré comme de l'ordre du donné, quand le second résulterait d'une décision volontaire, dans la mesure où la région administrative procède du besoin qu'ont les sociétés humaines de disposer d'une structure territoriale pour affirmer leur autorité et aménager l'espace qu'elles se sont appropriées.

Dans cette perspective, le double sens du mot région et son imprécision représentent-ils un handicap, ou au contraire permettent-ils d'éclairer toute la richesse de cette notion essentielle pour le géographe ? Il convient de rappeler que la réflexion menée par les géographes sur la région s'est construite autour de trois grands principes :

- Un principe issu du courant néo-vidalien pour lequel la région est un espace homogène à grands traits ;
- Un second principe est issu des réflexions des économistes spatiaux : la région est une aire de marché polarisée par une ville ;
- Un troisième principe : la région est un échelon spatial de pouvoir et d'administration plus ou moins autonome.

[...] Avec l'institution des régions officielles, la région, espace moins étendu que la nation et plus vaste que l'espace local des sociétés, s'est dotée d'un nouveau contenu, qui n'est pas uniquement administratif. Même si la reconnaissance des régions n'est pas toujours visible lors des élections, elle est sans doute en cours comme en témoigne la multiplication des revues consacrées aux régions ou encore l'attention mise par les assemblées régionales à choisir et à diffuser un logo à forte charge symbolique. Cette volonté de mise en avant de la région comme nouveau « bassin de vie », montre que la région géographique renvoie aussi aux pratiques individuelles et collectives, à la culture et à l'imaginaire de chacun. La région est donc aussi l'image que l'on a d'elle (A. Frémont). En tant qu'espace approprié par différents acteurs, l'espace régional renvoie aux perceptions et aux représentations que les hommes ont de leur environnement. Les images acceptées ou refusées de la région constituent un élément essentiel des combinaisons régionales, dans la mesure où la région est aussi un espace vécu particulier.

**Document E** : Jacques Levy répond aux questions de Pablo Aiquel, « Faire du découpage ne change pas le territoire », *La Gazette des communes*, 03 novembre 2017. [En ligne]

**Selon vous, le principal handicap des réformes territoriales menées ces dernières années est le manque de concertation. Pourquoi ?**

Il est fondamental d'impliquer les citoyens. L'urbanisme a notamment pour objectif de faire en sorte que les habitants se sentent acteurs chez eux. Pour que cela marche, du local au mondial, il faut que chaque citoyen puisse se dire : « Je compte dans ma ville, ma région, mon pays. » En ce qui concerne le découpage des régions, il n'y a pas eu de consultation, et même dans les cas où il est assez logique, on perd l'élan qu'aurait pu entraîner la création de ces nouvelles régions. En Normandie, où l'on pourrait penser qu'il existe une identité forte, on constate que le triangle des trois principales villes – Caen, Rouen et Le Havre – est très mal connecté. Pourtant, depuis longtemps, l'idée d'une métropole tripolaire a été imaginée et proposée. Rien n'empêchait de la construire, mais cela n'a pas abouti, faute d'acteurs énergiques pour la porter. Ce n'est pas un nouveau découpage qui va changer, comme par magie, ce territoire !

**Dans votre ouvrage, vous vous montrez assez sévère sur le rôle du département. Pourquoi pensez-vous que cette échelle n'est plus pertinente ?**

Le département a été un échelon pertinent en 1789. A cette époque, c'était l'équivalent de ce qu'est une région aujourd'hui. La France était un ensemble de sociétés rurales. Les communes avaient repris les paroisses, et le département correspondait à un cadre de vie à l'échelle de la vie humaine. Le monde a changé, mais nous avons gardé les mêmes découpages, bien qu'ils n'aient plus de sens aujourd'hui. Dans les conseils départementaux (jusqu'au récent redécoupage des cantons), les villes pesaient bien moins que les campagnes. Cela permettait une sorte de ponction automatique, selon une logique clientéliste. L'émergence des métropoles rend la persistance des départements particulièrement absurde et parasitaire.

**Faut-il alors supprimer les communes et élire les intercos au suffrage universel ? Ce n'est pas ce que revendent les habitants et élus des territoires « ruraux ». Ne faut-il pas les écouter, eux aussi ?**

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de supprimer les communes, mais il ne faut pas leur attribuer un pouvoir politique stratégique quand elles ne représentent à elles seules qu'un petit morceau d'agglomération, car elles jouent alors un rôle sécessionniste et ségrégatif, et aggravent les inégalités. En revanche, elles peuvent contribuer au « vivre-ensemble », comme on le voit avec les arrondissements à Paris. En matière de ruralité, il existe bien évidemment des campagnes, héritage respectable d'un monde naguère puissant, mais il n'y a plus un endroit où les agriculteurs sont majoritaires au sein de la population active. Les habitants des zones périurbaines ou « multipolarisées », l'essentiel des habitants des campagnes, vivent en relation fonctionnelle forte avec les villes, leurs services, leurs équipements. Ils sont partie intégrante du monde urbain. Certains habitants se considèrent « ruraux » : il faut l'entendre.

La pauvreté et les problèmes appelant des politiques publiques volontaires se rencontrent avant tout dans les centres et les banlieues des grandes villes. Il ne faut pas se le cacher : c'est là que le principal effort de solidarité doit être porté. Or le système de redistribution d'argent public est à la fois opaque, aveugle et inconditionnel. Loin de diminuer les inégalités, il les accroît. L'Etat national est le premier producteur d'inégalités spatiales. Remettre à plat l'architecture territoriale des compétences et des responsabilités, notamment à travers la fiscalité, devient une priorité majeure.

